



AVIS DE CONSULTATION n° 78

Renouvellement de son photocopieur en location et du contrat d'entretien

* Le photocopieur devra être mis en service au plus tard le 3 mai 2010

* Pour les caractéristiques demandées, se référer au cahier des charges joint

Les offres devront parvenir avant le 31 mars, délai de rigueur, à l'adresse suivante :

administration@parc-camargue.fr

ou

Monsieur le Président
Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de rousty
13200 Arles.

Pour tout renseignement :
Geneviève Vidal
04 90 97 19 21

Date d'envoi du présent avis à la consultation : 10 mars 2010

